

Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que N. S. Père le Pape m'a fait témoigner, par le Card. Préfet et par le Secrétaire de la S. C. de la Propagande, sa vive satisfaction et sa reconnaissance paternelle envers ses enfants, pour le montant du denier de St. Pierre, en 1865, et pour celui de l'Emprunt Pontifical. Espérons que les bénédictions que verse sur nous, à pleines mains, le Père commun, nous aideront à exercer notre saint ministère, avec des fruits abondants, pour nous et pour les fidèles confiés à nos soins.

Je ne laisserai pas échapper cette occasion sans vous offrir les condoléances pour l'année courante, qui s'enfuit comme l'ombre, et sans vous faire les meilleurs souhaits possibles, pour celle qui nous arrive, et qui paraîtra passer encore plus vite, car c'est un fait bien connu que plus l'on vieillit et plus on trouve que les années sont de courte durée. Toutefois, l'on ne désire guère les allonger, quand on s'aperçoit qu'en se multipliant elles multiplient et aggravent pour nous, les peines et les misères de la vie. Il s'en suit que l'on désire plus ardemment et plus sincèrement le repos éternel, en se détachant de tout cœur de tout ce qui pourrait attacher à la vie présente.

En attendant qu'il plaise à la divine Miséricorde de nous appeler à une meilleure vie, pour y respirer l'air embaumé de la bienheureuse éternité, je vous bénis, vous et tous vos paroissiens, avec toute l'effusion de mon âme, en vous souhaitant de saintes et heureuses années, dans ce lieu de pèlerinage, et un bonheur sans fin, dans la céleste patrie.

Je forme des vœux ardents pour que la saison du carnaval ne soit pas un temps perdu dans les bals, les divertissements profanes, les plaisirs dangereux, qui ont coutume d'être pour un grand nombre des occasions prochaines de péché et des pierres d'achoppement et de scandale.

Je me recommande instamment à vos ferventes prières et à celles de vos pieux paroissiens dont je demeure le très humble et dévoué serviteur.

† IG. EV. DE MONTREAL.